

Montbéliard, le 17 Décembre 2015

Mesdames les enseignantes  
Messieurs les enseignants

s/c de  
Mesdames les directrices  
Messieurs les directeurs d'écoles

## Note de service n°5 : Les nouveaux outils

Inspection  
de l'éducation nationale  
MONTBELIARD I

Dossier suivi par

Audrey METIVIER

Téléphone  
03 81 91 24 67

Télécopie  
03.81.91.87.98

Mél.  
[ce.ienm1.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.ienm1.dsden25@ac-besancon.fr)

Ecole Coteau Jouvent  
2 Rue Jean Mermoz  
BP 367  
25207 MONTBELIARD  
CEDEX

En cette fin de trimestre, il me semble important de faire un point d'étape sur nos différents dossiers pour éclairer la suite de notre année scolaire.

### 1. Le cahier de progrès/réussite/suivi du cycle 1

Quelque soit son nom, il devra être un objet conçu pour une communication bienveillante et explicite sur les progrès de l'enfant élève. Les réflexions déjà profondément enclenchées par les enseignants-es ont trouvé à s'exprimer lors de notre première réunion pour chacun des deux sites (Montbéliard et L'Isle/Doubs). Eric BLUME se charge à présent de collecter la remontée des outils qui sera mutualisée et accessible sur notre site de circonscription.

La seconde réunion pour chacun des groupes correspondra au présentiel du parcours M@gistère Cycle 1 et se déroulera le 29/03 ou le 5/04/2016.

### 2. Les programmes de cycle 3 et la réforme du collège

Un temps de lecture et d'appropriation est indispensable pour participer aux réunions de présentation du 21/01 ou du 28/01/2016.

Celles-ci seront suivies de temps de formation commune avec les professeurs des collèges de secteur dont certaines dates sont encore en cours de négociation. Ces rencontres de 3h seront prises sur la seconde journée de solidarité, dont je vous remercie de sauvegarder la deuxième demi-journée en attendant une commande académique.

### 3. Les programmes de cycle 2

Le délai de lecture et d'appropriation avant la formation en présentiel est un peu plus long mais précédé par une formation sur le PEAC et la laïcité.

### 4. Le règlement de l'école.

Suite à la réunion des directrices et des directeurs, je vous invite à nous faire parvenir, pour relecture par Cécile GARNIER, le nouveau texte élaboré avant sa présentation lors votre deuxième conseil d'école. Quant à l'ouvrage « *Sanctionner sans punir* », d'Elisabeth Maheu, chez Chronique Sociale, il pourra vous apporter quelques pistes utiles pour affiner votre démarche si nécessaire.

### 5. La classe inversée

Je remercie les enseignantes et les enseignants qui se sont lancés dans l'aventure de cette expérimentation. Les formations encadrées par Nicolas LABRUDE et Eric BLUME sont l'occasion d'échanger sur le Numérique à l'Ecole. Quiconque désire s'y intéresser sera bienvenu-e.

Par sa densité, ce programme est une véritable gageure qui nous unit et nous demande engagement et énergie. Mais je sais pouvoir compter sur votre conscience professionnelle et je vous en remercie.

Reconnaissante de l'accueil et de la confiance accordée, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe de circonscription, de très belles fêtes de fin d'année.

L'inspectrice de l'Education Nationale



Audrey METIVIER